



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Rochelle le 2 novembre 2019

ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE – VIGILANCE ORANGE VENT VIOLENT

Météo-France a placé la Charente-Maritime en vigilance orange pour vent violent, pour un phénomène attendu dans la nuit de samedi à dimanche, le 3 novembre à partir de 3 heures du matin.

La tempête "Amélie" qui circule vers le proche Atlantique devrait toucher le littoral Atlantique en seconde partie de nuit de samedi à dimanche, s'accompagnant de vents forts à très forts orientés sud-ouest. Ces vents se renforcent en milieu de nuit, atteignant en rafales 110 à 120 km/h (localement 130 km/h) dès 2-3h du matin du bassin d'Arcachon vers les îles Charentaises . S'engouffrant dans l'intérieur du département, les rafales atteignent encore 100 à 110 km/h. Le vent bascule ensuite au secteur nord-ouest, s'accompagnant de puissants grains orageux pouvant encore provoquer des rafales jusque vers 120/130 km/h dans les zones côtières, voire très localement et temporairement plus sur les îles charentaises et la pointe du Médoc. Le phénomène devrait s'atténuer en fin de matinée de dimanche.

Une vigilance vagues-submersion de niveau jaune est également déclenchée pour le littoral charentais. L'intensité du phénomène est plus marquée au moment de la pleine mer (7/8h dimanche matin, coefficient 51).

Conséquences possibles

- Des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution pendant des durées relativement importantes.
- Les toitures et les cheminées peuvent être endommagées.
- Des branches d'arbre risquent de se rompre. Les véhicules peuvent être déportés.
- La circulation routière peut être perturbée, en particulier sur le réseau secondaire en zone forestière.
- Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.

Conseils de comportement

- Limitez vos déplacements. Limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent ; évitez de circuler en bord de mer.
- Évitez tout rassemblements sous les arbres, ne vous promenez pas en forêt et sur le littoral ;
- En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers, consolidez vos installations extérieures ;
- N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol ;
- Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés ;
- Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.
- Promeneurs, soyez particulièrement vigilants, ne vous approchez pas du bord de l'eau

Contact presse

Préfecture de la Charente-Maritime
Service Départemental de la Communication Interministérielle
pref-communication@charente-maritime.gouv.fr
Nathalie CHAMPLONG – 05 46 27 43 05 - 06 37 74 87 22
Standard : 05.46.27.43.00 - www.charente-maritime.gouv.fr

L'État en Charente-Maritime



Suivez l'actualité des services sur @prefet17



twitter

même d'un point surélevé (plage, falaise). Éloignez-vous des ouvrages exposés aux vagues (jetées portuaires, épis, fronts de mer).

Tenez-vous informés des mesures qui pourraient être prises par les gestionnaires :

- ✓ Conseil départemental pour les ponts
- ✓ Conseil régional pour les transports scolaires
- ✓ Mairies et direction des services départementaux de l'Éducation nationale pour les établissements scolaires
- ✓ Météo France pour l'évolution de la situation météorologique